

## Vigilance sur la portance des sols

- Le retour des précipitations : bonne nouvelle mais :
  - Nécessité d'adapter le pâturage
  - Retard des chantiers de fauche

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 01/04 au 07/04	Hauteur moyenne (cm)
<b>Zone Nord</b>	37	6,4
<b>Zone Intermédiaire</b>	40	9,1
<b>Zone Sud</b>	Nord Loire	46
	Sud Loire	36
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>41</b>	<b>9,6</b>

La croissance de l'herbe s'est maintenue la semaine dernière, et devrait continuer à grimper. Les jours d'avance continuent de croître lorsque les croissances dépassent les 40 kg MS/ha/jour. Cependant on observe un ralentissement dans les parcelles avec une hauteur moyenne plus faible (fermes du réseau avec environ 20kg MS/ha/j de croissance).



## Situations contrastées en pâturage

Ces derniers jours ont été très favorables à la croissance de l'herbe. Les indicateurs pour le pâturage sont au vert : augmentation de la durée du jour, très bonne luminosité (lux), température de l'air autour de 11-12 °, température du sol à 12-13 ° et une bonne humidité des sols. Cependant, ce dernier indicateur est aussi très relatif selon les situations et le statut hydromorphie des parcelles. La vigilance est accrue dans les sols hydromorphes, à ressuyage lent. Le fort marquage au sol (enfouissement des sabots) est à éviter pour ne pas dégrader la croissance sur le cycle suivant. Pour les autres parcelles, plus saines, le pâturage continue de se dérouler favorablement. Les prévisions météorologiques des prochains jours sont favorables à la croissance (douceur relative et humidité du sol), éloignées de celles de 2022 à même période.

## Continuer à adapter la conduite

Les débrayages de parcelles se raisonnent en fonction des jours d'avance au pâturage. Cela nécessite de faire le tour du circuit de pâturage. La progression actuelle de la croissance, couplée à des hauteurs moyennes de 10 cm herbomètre, laisse entrevoir une progression des jours d'avance. En situation de hauteurs supérieures à 14 cm, avec la croissance actuelle 45 kg MS/ha/jour, (2 mm jour), il est conseillé de débrayer prioritairement ces parcelles. En effet, la vitesse de pousse devient exponentielle grâce à la surface foliaire exposée.

Ainsi, une surface disponible de 40 ares/UGB est suffisante pour couvrir les besoins au pâturage en plat unique. Exemple de calcul :  $(0.40 \text{ ha/GUB} * 41 \text{ kgMS/ha/jour} = 16 \text{ kgMS disponibles/UGB/j})$ . Afin de préserver un retour rapide des parcelles en prévision de fauches dans le circuit de pâturage, il est conseillé de faucher à une hauteur minimale de 6 cm. Avec une pousse de 40/45 kg jour (conditions actuelles et des 10 jours à venir), il faudra entre 20 et 25 jours pour réintégrer ces parcelles dans le circuit de pâturage.

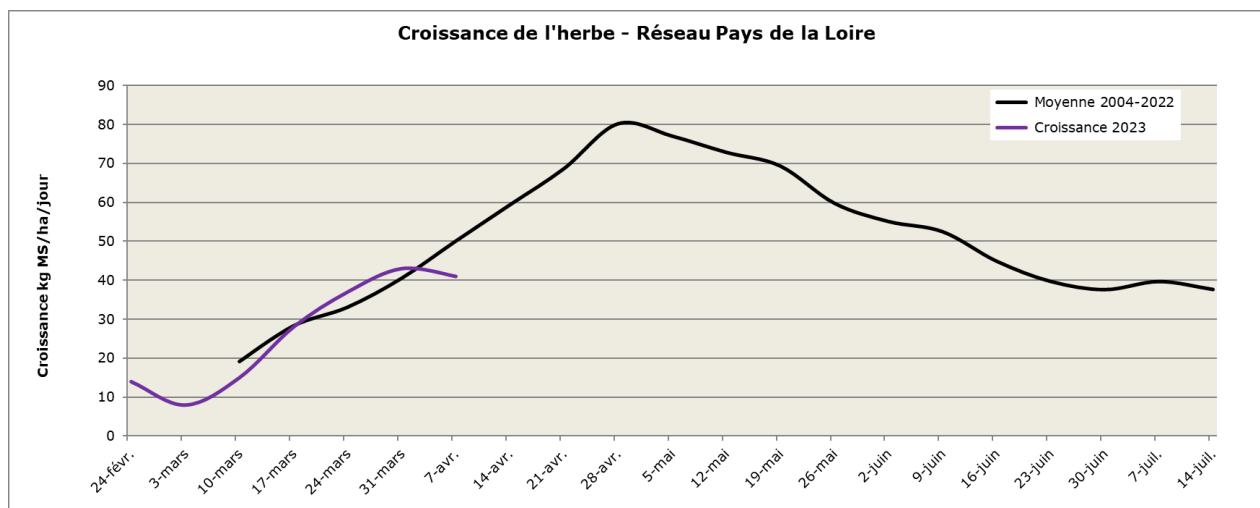
Tableau des jours d'avance, en fonction de la croissance par zone climatique, et de la surface pâturable (ares/VL) :

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 01/04 au 07/04	Hauteur moyenne (cm)	Jours d'avance au pâturage (hauteur de pâturage 5 cm)					
			20 ares/VL	30 ares/VL	40 ares/VL	50 ares/VL	40 ares/VA+v	50 ares/VA+v
<b>Zone Nord</b>	37	6,4	4	6	8	11	8	11
<b>Zone Intermédiaire</b>	40	9,1	13	19	26	32	26	32
<b>Zone Sud</b>	<b>Nord Loire</b>	46	17	25	34	42	31	39
	<b>Sud Loire</b>	36	14	22	29	36	26	33
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>41</b>	<b>9,6</b>						

## Chantier des fauches

Les chantiers débutés la semaine dernière vont se ralentir, voire s'arrêter à causes des précipitations attendues et du statut de la capacité de ressuyage des parcelles.

Vigilance en ce qui concerne la portance des sols qui, même avec des pneus larges sur les engins de fauche et de récolte, vont fortement tasser les sols. En conditions de sols 'plastiques', il ne faut pas rompre cette élasticité, qui aura pour conséquence une compaction en profondeur des sols, très difficile à rattraper. Cela causera entre autres l'apparition de Rumex et de chardons (commun et des champs). C'est en effet le phénomène de tassement/compaction qui, mécaniquement, prive le sol d'aération, et lève ainsi la dormance de ces espèces.



Nous sommes sur une dynamique de croissance de début de printemps conforme à la moyenne régionale. Elle devrait aller à la hausse, et continuer à suivre la normale dans les prochains jours.

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire** 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)  
**SEENOVIA** 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)